

LIBREVILLE, 25 mai (Infosplusgabon) - Dans un communiqué de presse publié le 23 mai dernier, la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature a informé le public qu'une Etude d'impact Environnemental et Social (EIES) relative au projet d'aménagement de la zone d'investissement industriel d'Ikolo à Lambaréné, Province du Moyen-Ogooué, a été déposée auprès de ses services par la Société GABON SPECIAL ECONOMIC ZONE IKOLO (GSEZ IKOLO).

Selon le communiqué de presse, "conformément aux dispositions de l'article 2 du décret 539/PR/MEFEPEPN du 15 juillet 2005, réglementant les études d'impact sur l'environnement, ce document est consultable pour avis dans les locaux de la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature sise au Sème étage de l'immeuble abritant les services du Ministère des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, Chargé du Plan Climat et du Plan d'Affectation des Terres jusqu'au 1er juin 2022.

"Passé ce délai, aucun avis ne sera pris en compte dans le processus administratif de validation de cette EIES", souligne le communiqué.

FIN/ INFOSPLUSGABON/MOI/GABON2022

© Copyright Infosplusgabon